

1^{er} Communauté énergétique initiée par Copec à Izaut de l'Hotel

Produire et consommer local ! - Suivi d'exploitation

3 producteurs et 4 clients* en auto consommation collective

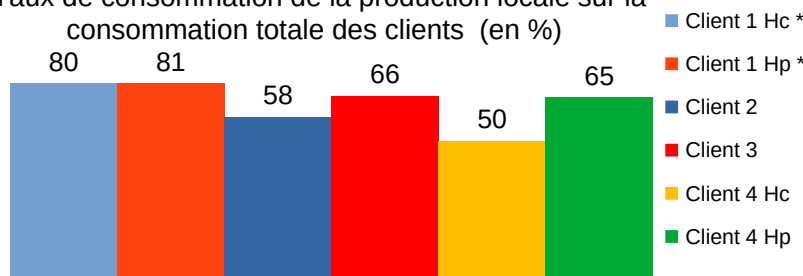
Clé de répartition au prorata des consommations des clients lors de la production des producteurs



Indicateurs d'efficacités de la communauté énergétique de mai à août 2025 (en %)		
Taux d'auto-consommation sur la production envoyée à la communauté énergétique	Taux moyen de surplus global (vendu à OA Solaire)	Taux d' auto consommation sur la consommation totale des clients
22	60	63

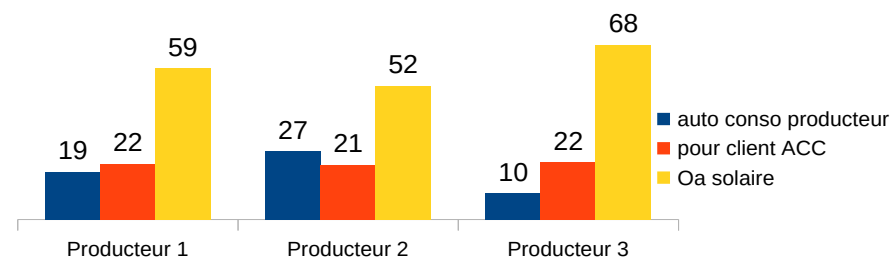


Taux de consommation de la production locale sur la consommation totale des clients (en %)



La part d'énergie produite par les producteurs locaux représente entre 50 et 68 % d'énergie consommée par les clients

Répartition de la production (en %)



Les producteurs vendent entre 21 et 22 % de leur surplus aux clients locaux.

La clé de répartition au prorata répartit bien le surplus vendu aux clients. Le taux d'auto-consommation des producteurs varie suivant la puissance de leur installation et de leur consommation personnelle aux heures de production.

* le client 1 a participé seulement deux mois.

** ces chiffres incluent la taxes Enedis pour les participants (consommateurs et producteurs), sans la taxe EDF des producteurs qui est de 0,88 € mensuel.

- **Le tarif heures creuses national de jour** est plus bas que celui des producteurs de cette communauté énergétique. Il est donc plus intéressant de consommer l'énergie produite localement en heures pleines ou alors adapté le tarif de vente d'énergie locale à cette réalité et suivant le tarif du consommateur.

- **Pour info**, depuis 2025, 60 % des compteurs ont tjs les HC entre 20 et 8h. 40 % les ont entre 11 et 17h avec un maximum de 3h et entre 20 et 8 h avec un maximum de 6h. Ces modifications visent à mieux adapter les plages horaires des Heures Creuses...aux besoins actuels du réseau électrique et aux nouvelles habitudes de consommation (dixit EDF)

Résultats producteurs ttc **	
Mai à juillet	€
Producteur 1 – 2,94 kWc	165
Producteur 2 – 1,8 kWc	74
Producteur 3 – 6 kWc	375